

## Le Pr Otte dissèque les mœurs sexuelles humaines

Passions singulières ★★★ JEAN-PIERRE OTTE Le temps qu'il fait 149 p., 17 €

Jean-Pierre Otte est un écrivain et un peintre belge singulier. Dernièrement, il a réalisé quatre peintures à la cire d'abeille mêlée de pigments, qui sont magnifiques. Il les peint chez lui, en France, à Lamagol, sur un causse du Lot. Où il se promène, écrit, peint, médite et rêve. Et où, surtout, il regarde. La nature, les arbres, les insectes. C'est d'ailleurs comme un entomologiste qu'il a composé ces Passions singulières, une série de portraits où il raconte quelques particularités du plaisir sexuel de ses contemporains, sans jugement et avec beaucoup d'humour. En fait, Otte poursuit son étude de l'amour. On se rappelle *L'Amour au jardin*, *L'Amour en eaux dormantes*, *L'Amour en forêt*, *La sexualité d'un plateau de fruits de mer...* Après l'étreinte tentaculaire des seiches et les noces d'écume des escargots, voilà les singularités des amours humaines. On y trouve l'onaniste radieux, le carabe ecclésiastique, l'allumeuse, l'obsédé tripoteur, le sportif priapique, la sylphide solaire, la géronte coquette, le lope buissonnier. On y parle fétichisme, cuir noir, liqueurs de femmes, adultère domestique ou parti pris de la solitude. On y jouit de l'écriture sensuelle, ironique, précise et imagée de l'auteur. On s'échauffe aux descriptions des particularités amoureuses de ces espèces étranges. On sourit beaucoup, on s'amuse infiniment, on réfléchit aussi, après. De toutes ces espèces d'insectes que sont les humains, Jean-Pierre Otte en a croqué deux extraordinaires : le carabe ecclésiastique, qui sévissait dans ces lieux de prédilection qu'étaient les pensionnats de garçons, et la sylphide solaire, qui émerge dans les derniers jours de juin, toujours à proximité des plages. On reconnaîtra sans peine ces individus, et si d'aventure vous en croisez, vous vous rappellerez, des éclats de joie dans les yeux, les observations du Pr Otte à leur égard.

**Jean-Claude Vantroyen**

**Le Soir (Bruxelles) 12 juillet 2020**